



CONSEIL DE QUARTIER BELLECOUR-CARNOT COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 janvier 2024 à 18h30 Salle du Conseil Mairie 2^{ème}

Présents : Andrée BEAUDONNET, Morgane BOUDEVILLE, Christine BRAND, Marie-Laure CELLE, Jean-Pierre CHAVAND, Christian DENOYEL, Sophie DESCOUR, Jean-Michel DESTORS, André DUMAS, Jean-Paul DUMONTIER, Pierre-Georges DURAND, Martine EYGLUNENT, Montserrat FERRES, Michèle FONTANA, Johann GALIBERT, Odile GILLIOT, Florence et Cyrille GLORIEUX, Dominique JACOTET, Yolande KANDERSKY, Anne LELOUCHE, Colette OLIVERO, Jean-Marie OURY, Josiane RASTRELLI, Jean-Marie REBATTU, François ROYER, Joël SERAFINI, Nadia SETITER, Paulette TRILLAT, Anne VORON.

Excusés : Marie-Christine DODU, Marc ELLENBERG, Guy-Laurent FAZILLE, Annick de MONTGOLFIER, Jean PETRILLI, Laurine ROUSTAN.

Invités : M. Bernard COLOMBAUD Président du CIL Centre-Presqu'Ile, M. Jérôme HUMBERT Président du CIL Sud Presqu'île-Confluence (Excusé), MM. Maxime LE MOING et Dominique POIGNON co-fondateurs de l'ADPL (Association Développement Presqu'Ile Lyon), Mme Maud REYNAUD Présidente du CQ Perrache-Confluence représentée par Mme Edith RAVEAUD, Mme Nicole VALAT Présidente du CQ Bellecour-Cordeliers.

Intervenants :

Mme Chloé VIDAL adjointe au Maire de Lyon, chargée de la Démocratie locale et redevabilité-Evaluation et prospective-Vie étudiante.

M. Gautier CHAPUIS, adjoint au Maire de Lyon chargé de la végétalisation-Lien ville-campagne, biodiversité-Eau dans la ville-Condition animale.

M. Valentin LUNGENSTRASS, adjoint au Maire de Lyon chargé des mobilités logistiques urbaine/espace public

Secrétariat : Martine EYGLUNENT

Le Président Johann GALIBERT ouvre la séance en présentant ses vœux pour 2024. Il remercie les intervenants d'avoir accepté de venir à cette réunion pour présenter le projet de végétalisation de la Place Bellecour.

Gautier CHAPUIS présente le projet issu du budget participatif (12,5 M€) et passé récemment en commission Nature en ville aux fins d'aboutir à un langage délibératif.

Ce projet se situe dans l'évolution des usages sur la Place Bellecour et répond à une demande

citoyenne d'îlots de fraîcheur, de repos et de cadre pour œuvres d'art.

L'idée générale s'ensuit de végétaliser pour que la place soit un véritable espace de vie. Pour cela, il est nécessaire de créer de l'ombre et aussi d'installer des œuvres d'art qui seront laissées à l'initiative créatrice des artistes. Une réflexion est en cours sur le thème qui pourrait être en lien avec l'eau, les fleuves, des allégories physiques, etc. Ce programme est réalisable avant la fin du mandat de 2026.

A l'aide de visuels projetés sur écran, le plan des contraintes techniques est présenté.

Le côté sud de la place est déjà aménagé par des fontaines et des tilleuls. La phase 1 commencera par le côté nord avec une simple végétalisation aux pieds des arbres (travaux réalisables avant fin 2024). La phase 2 concernera l'aire située à l'est où la difficulté est de trouver des emprises au sol pour des plantations en pleine terre. En effet, le sous-sol est traversé par de nombreux réseaux dont, en particulier, le métro. La phase 3 concernera l'aire située à l'ouest où il est prévu d'aménager une grande allée ombrière et d'y implanter à proximité des œuvres d'art temporaires d'une durée de trois à cinq ans. La contrainte sur cette aire restant l'ouvrage du parking en sous-sol avec un contrat jusqu'en 2027.

Gauthier CHAPUIS rappelle combien est grande la problématique de cette place avec les contraintes que posent les nombreux réseaux en sous-sol. Problématique augmentée par l'obligation de respecter le site patrimonial. Il souligne qu'un grand schéma d'implantation végétale est cependant programmé afin de faire évoluer cette place tout en répondant aux critères exigés qui sont de garder la transparence et la vision sur les façades des immeubles et la colline de Fourvière.

Les intervenants rappellent que la place est la propriété de la Métropole qui en est le maître d'œuvre. Chloé VIDAL, pilote du projet participatif, précise que ce projet a été retenu et plébiscité pour le concept suivant, la place Bellecour, un îlot de fraîcheur.

La parole est ensuite laissée aux participants.

Bruno LEPINE demande qui a proposé ce projet ? Réponse : ce furent des propositions libres suivies d'analyses dans le but d'agglomérer les idées recueillies et de construire un projet pour faire une possibilité d'action.

Ces idées relèvent de l'appel à projets fait dans le cadre du budget participatif. Dans un premier temps, le dépôt des idées des citoyens à titre individuel ou collectif, s'est fait sur le site internet OYE LYON mi 2022. Dans un deuxième temps, une analyse de ces idées en tenant compte du critère suivant, servir l'intérêt général, rentrer dans les dépenses d'investissement et ne pas contredire les projets en cours.

Joël SERAFINI fait part de son étonnement pour un projet aussi minimaliste dans sa phase 1 et décevant au regard des attentes des citoyens favorables au verdissement du tissu urbain, des annonces faites il y a un an et des espoirs de concrétisation d'une végétalisation attendue qu'elles avaient pu susciter.

André DUMAS rappelle les nombreux saccages régulièrement faits sur cette place qui ressemble à une aire de Luna Park, polluée par des attractions comme la grande roue et des manifestations occasionnant des troubles divers comme le pillage des kiosques.

Il souligne qu'en tout état de cause, il faudra éviter les bacs en béton pour une végétalisation.

Pierre Georges DURAND demande quelle a été la méthode pour établir le visuel présenté. Comment a été établi l'appel à projet ? Dans les réponses récoltées, s'agissait-il de réponses signées ou

anonymes, individuelles ou collectives ? Quelle a été la méthode de tri de ces réponses et plus globalement à partir de quelles informations se décident les projets retenus ?

Thierry de la POMMERAIE insiste sur la nécessité de garder le « grand vide » qu'offre la place Bellecour, vide qui est un véritable espace de respiration et d'ouverture dans un centre urbain où les rues donnant sur cette place sont resserrées et étroites. Un vide grandiose qui se transforme en un plein d'air sur le quartier.

Johann GALIBERT demande quelles sont les contraintes existantes exprimées par les ABF. Demande rejointe par celle de François ROYER sur les statuts à respecter.

La réponse de Chloé VIDAL porte sur la méthode employée pour l'élaboration du projet retenu. Cent dix projets sont ressortis de l'appel à projet. Les idées retenues et analysées par la Ville ont été les suivantes, les travaux doivent être réalisables en deux ans, ils doivent s'inscrire dans le cadre patrimonial et respecter le site classé concernant les façades, la statue de Louis XIV et plus globalement le périmètre de l'Unesco.

Bernard COLOMBAUD interpelle sur « l'ombrière » prévue sur la partie ouest, sur les œuvres d'art qui seraient installées sur cette aire, la problématique des sols, les modalités administratives, les contraintes techniques et le choix des artistes concernant les œuvres d'art.

Valentin LUNGENSTRASS répond qu'il s'agira de réalisations temporaires, le temps de mettre à jour toutes les modalités techniques et administratives. Il ajoute que sécurité et tranquillité sont au cœur du projet.

Maxime LE MOING évoque que devant toutes ces contraintes, il y a une réelle nécessité de structurer ce projet : Soit on fait du durable soit on s'abstient de faire du temporaire.

Cyrille GLORIEUX questionne, quels sont les indicateurs pour mesurer le résultat d'un tel projet ? Si celui-ci est de faire baisser la température de 1°, comment savoir que le résultat sera en adéquation. A-t-on des pourcentages de réussite ? Ou s'agit-il d'un chèque en blanc donné à ce projet ?

Réponse de Gautier CHAPUIS : La phase 1 est une première étape pour entrer en discussion dans l'idée avancée de faire de la Place Bellecour une place vivante. Cette première étape servira à préparer les étapes suivantes.

Sophie DESCOUR demande si ces éléments seront soumis à délibération lors du prochain Conseil municipal. Et comment il est envisagé d'y associer les Conseils de Quartier et les CIL au-delà de la simple information.

Chloé VIDAL répond qu'aujourd'hui, le projet est encore une esquisse propre à amorcer un projet plus avancé à la fin 2024. Cela permet de lancer dès maintenant les opérations financières tout en continuant dans le dialogue.

Valentin LUNGENSTRASS complète la réponse. Il s'agit d'un schéma directeur. Que veut-on pour cette place ? Oui, végétaliser au cœur de la place, engager cette étude. L'étude patrimoniale viendra dans un second temps.

Paulette TRILLAT demande plus de précisions sur le planning et l'avenir du parking.

Anne VORON s'étonne qu'un projet d'une telle ampleur dépende du budget participatif. Quatre mille personnes se sont manifestées sur ce projet par l'intermédiaire d'internet. 250 projets

ont été soumis au vote et à partir de là, un projet a vu le jour. Si la démarche semble louable et intéressante, une façon de communiquer pour connaître l'opinion et les attentes des citoyens, le procédé n'est-il pas simpliste dans la mesure où il recueille des émotions, du ressenti, des interprétations hasardeuses, des angoisses à combler, des réponses au discours actuel.

Interroger la mémoire des lieux, avoir une vision d'ensemble logique en concertation avec les ABF, Tels sont des arguments propres à éviter des sorties de route et à s'engouffrer dans les boulevards de la déconvenue.

Johann GALIBERT remercie les intervenants de leur participation et d'avoir répondu aux questions des membres du CQ et autres invités.

La réunion se poursuit avec l'ordre du jour annoncé.

Validation compte rendu réunion du 21 décembre 2023 :

Le compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2023 du Conseil de Quartier est validé à la remarque près d'intégrer un complément d'information sur la végétalisation lors de l'intervention de Joel SERAFINI, comme suit :

« Intervention de Joël SERAFINI qui rappelle que le secteur Bellecour Carnot est le plus minéral du 2ème arrondissement (peut-être même de l'agglomération) et les principales actions de végétalisation portées par le Conseil de quartier de 2015 à 2020 : signature de la Charte de l'arbre de la Métropole de Lyon, qui fut une clé pour obtenir davantage d'attention et d'aide de la part des services métropolitains en charge des arbres d'alignement, repérage et consultation en ligne des résidents avec le soutien du dispositif APICQ sur des sites de plantation d'arbres, plantation d'une dizaine d'arbres dans le secteur Bellecour Carnot financés par la Métropole sur son budget de 2017 à 2019, encouragement à la plantation d'une cinquantaine d'arbres sur les accroches des rues adjacentes à la rue Victor Hugo dans le cadre du projet d'aménagement d'ensemble Cœur Presqu'île en 2018 et à la plantation d'arbres rue Franklin sur le budget alloué par la Métropole de Lyon à la mairie du 2, sensibilisation des copropriétaires privés à la végétalisation sur le domaine privé par le biais d'une visite de cours d'immeubles végétalisées du quartier. Il conclut sur l'importance du lobbying à mener auprès des élus pour finaliser les projets. »

Validation du règlement intérieur :

Le règlement intérieur sera révoqué lors de la prochaine réunion du mois de février pour validation

Boîte à livres :

Pour rappel le projet **Boîte à livres Petit Prince** s'inscrit à la fois dans la continuité du Concours de Poésie organisé au printemps 2024 par la Mairie du 2^{ème} avec cette année comme thème : **Antoine de Saint-Exupéry**, disparu il y a 80 ans et des manifestations autour du **Petit Prince Day** (fixé au 29 juin par la Fondation Antoine de Saint-Exupéry).

Actions à mener avant l'inauguration de la **boîte à livres Petit Prince** :

- Relance auprès de toutes les écoles du secteur Bellecour-Carnot, déjà contactées par Montserrat FERRS HERNANDEZ dès le printemps 2023 pour envisager leur collaboration au projet **Boîte à livres Petit Prince**.
- Dépôt du dossier APICQ à la mairie du 2^{ème} avant fin janvier 2024.
- Réalisation par un menuisier d'une boîte à livres à l'effigie du Petit Prince. Dimensions hors tout sans l'auvent 1,20 m de large x 1,60 m de hauteur avec 2 casiers de 30 x 40, profondeur 28

(Voir maquette en PJ)
- Consultation des commerçants du secteur pour une opération décoration de vitrines avec les dessins d'enfants
- Récupération dès avril ou mai 2024 des dessins et poèmes stockés à la mairie du 2^{ème} arrdt après le Concours de Poésie portant sur Antoine de Saint-Exupéry, sous réserve bien sûr de l'acceptation des chefs d'établissement des écoles participatives. La commission Boîte à livres est pour cela en contact avec Catherine VINCENT (communication Mairie du 2^{ème}) et Pauline GROSJEAN (adjointe du 2^{ème} arrdt, délégation crèches, écoles.).
- Inauguration de la **boîte à livres Petit Prince** au square Widor proche de l'école Michelet dans la semaine du 24 au 29 juin 2024 avec fanfare, défilé si possible des enfants des écoles participatives, distribution de roses (référence bien sûr à la rose du Petit Prince). Il est envisagé que les écoles se rendent en rang dispersé au square Widor et peut-être à des créneaux horaires différents afin d'éviter les problèmes liés aux grands rassemblements.

**Voir : Annexe 1 : CR Commission BAL du 11 janvier 2024.
Annexe 2 : BAL Petit Prince maquette 1**

Projet Petit Prince :

Montserrat FERRES témoigne de la nécessité de fêter à Lyon le souvenir de SAINT EXUPERY à l'instar de ce qui se fait à l'internationale. Ne pas oublier que cette personnalité est née à Lyon. Associer les commerces, les restaurateurs, les écoles, les théâtres, les associations. Que la ville mène une campagne d'information sur ce sujet ainsi qu'auprès de l'Unesco. Ce serait une façon d'internationaliser la ville. Cette année est une année particulière puisque qu'il s'agit du 80^{ème} anniversaire de la disparition d'Antoine de St Exupéry le 31 juillet 1944. Des contacts sont en cours afin de faire évoluer ce projet.

Jean-Bernard NUIRY explique que la Mairie du 2^{ème} a déjà organisé des concours de poésie sur ce thème. Cependant, en ce qui concerne l'utilisation de la marque, il existe des droits d'auteur de la part des descendants de la famille et que rien ne peut être entrepris sans le consentement familial.

Végétalisation :

Christine BRAND rappelle ce qui a été fait rue Franklin, l'objectif étant de terminer cette rue et d'envisager des plantations rue Vaubecour. Il serait intéressant de végétaliser les terrasses de cafés. Joël SERAFINI explique qu'il y a un inventaire de tous les arbres existants, que les services municipaux

ne sont pas en capacité de proposer des plans globaux sur les sous-sols, ceux-ci étant modifiés régulièrement pour l'installation de nouveaux réseaux souterrains.

Quant aux terrasses de cafés, un bon procédé serait d'exiger des cafés qu'ils végétalisent leurs terrasses en compensation des places de parking qu'ils suppriment par l'empiètement au sol de leurs installations. Une compensation équitable, végétalisation contre suppression de places de stationnement.

Pierre-Georges DURAND pose la question de la suppression des places de voitures à cause de la végétalisation.

Jean-Pierre CHAVAND s'inquiète au sujet des travaux de ravalement des façades. Où sont rejetés les produits nocifs ?

Voir : Annexe 3 : CR Commission végétalisation du 5 janvier 2024.

Actions « propreté » World Clean-up Day:

Un courrier a été élaboré pour présenter cette démarche auprès des proviseurs de Lycée. Le groupe concerné se réunira le 24 janvier à 17h afin de progresser sur ce thème.

Rue Victor Hugo – UNESCO :

Une réunion du groupe en charge de ce projet se tiendra le lundi 22 janvier à 18h30 afin de lancer les premières actions d'enquêtes auprès des commerçants en étudiant également la partie documentaire à notre disposition.

Projet « Rive Droite » :

Une réunion du groupe en charge de ce projet se tiendra le lundi 29 janvier à 18h30.
L'ordre du jour de cette réunion :

La définition de la stratégie à adopter sur ce projet,
Faire le point des documents en notre possession à ce jour,
S'approprier le planning de l'opération,
Définir les synergies possibles avec les autres parties prenantes (CIL, CQ, ADPL...)
Valider la périodicité des rencontres du groupe.

La séance est levée à 20H30.

Prochaine réunion le 15 février 18h30 Salle Franklin
